

Décembre 2020, janvier et février 2021
Numéro 20



SOU MAG

Magazine d'informations communales



Chèque
Solidarité

10€ investis
15€ à dépenser

DOSSIER : ACCUEIL DES SENIORS

Lieux d'accueil, service de la Famille, CCCS et accompagnements

UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Plan vert, lutte contre les dépôts sauvages, sécurisation et gestion des déchets

UN PLUS POUR VOTRE PORTEFEUILLE

Primes, collecte des encombrants et chèque Solidarité

AGonay CARROSSERIE S.A.

RÉPARATION TOUTES MARQUES

Rue Campagne 117
4630 Micheroux (Soumagne)
Tél. 04 377 12 91
Gsm 0477 33 56 69
Fax 04 377 31 76
Email carrosserie-gonay@skynet.be

www.carrosserie-gonay.be

NAJA : Appareil piloté par ordinateur permettant le contrôle des véhicules avec une précision inégalée

Agréée par les assurances
Réparation de pare-brise
Lettrage de véhicules

EUROGARANT
Garantie / Waarborg
Erk. nr. / N° d'agr.
167
AIRC

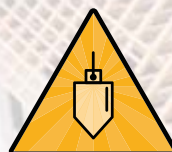


Cabinet Vétérinaire

Thier Hamal 42
4630 Tignée-Soumagne
Tél. 04 377 47 42

Consultations et visites sur RDV
Ostéopathie, radiographie, échographie, dentisterie

Dr DETREMBLEUR Françoise
Dr THOEN Francine

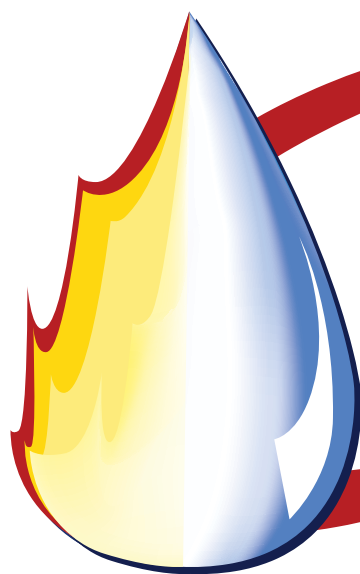


CVS Constructions SPRL

Entreprise générale de construction
Rénovation – Transformation

Rue de Wergifosse 63
4630 Soumagne

04 377 25 73
0477 77 09 03



GEORGES MPAKATARIS SPRL

installateur chauffage & sanitaire ●

Entretiens & dépannages
Pompe à chaleur - Climatisation



Rue Wergifosse 32 • 4630 Soumagne
Tél. 04 377 32 76 • info@mpag.be
mpakatarisentretienchauffagepanneauxsolairesliegeverviers.be

Traditionnellement, dans ce dernier numéro de l'année, je vous présente au nom du conseil communal et des agents de l'administration, nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

L'année qui se termine nous a durement touché, le virus du Covid19 s'est immiscé au cœur même de nos foyers, de nos familles et de nos proches. Parfois même pour aller jusqu'à des situations dramatiques. Malheureusement, en 2021, ce virus sera encore présent dans nos vies et c'est ensemble que nous devons nous mobiliser pour y faire face.



Notre mission est d'être au service de la collectivité, à votre service, mais aussi de préserver votre santé, celle des enfants, des aînés ou encore de nos collègues.

La santé est notre bien le plus précieux et pour la préserver au maximum ainsi que celle de ceux qui nous sont chers et/ou qui sont les plus fragiles, nous avons été amenés, en tant que pouvoir public de proximité, à prendre des décisions difficiles. Pour cela, nous suivons, chaque jour, l'évolution de la situation et devons rapidement nous adapter aux nouvelles conditions sanitaires.

Ainsi, de manière tout à fait inédite, nous avons réalisé le tout premier conseil communal, au mois d'octobre, en vidéoconférence, retransmis en direct pour permettre aux citoyens qui ne pouvaient plus assister aux séances de malgré tout suivre les débats. Pour informer et répondre rapidement à toutes les interrogations des citoyens, nous avons également intensifié notre communication, notamment sur les réseaux sociaux. Une attention particulière a été portée à l'explication des différentes mesures prises par tous les niveaux de pouvoir.

Nous avons, par ailleurs, réalisé graphiquement et installé plus de 100 panneaux vous rappelant l'importance du geste barrière : « À moins d'1m50, masque obligatoire ».

Le secteur économique paie également un lourd tribut avec la fermeture des commerces non essentiels et de l'HORECA. Plus que jamais, nous nous devons de consommer local et c'est pourquoi nous lançons l'opération « chèque Solidarité » pour vous donner un coup de pouce dans cette période morose.

Dans ce magazine, nous vous présenterons également le travail quotidien d'un de nos services, parfois mal connu, le plan vert. Mais aussi de bonnes nouvelles au niveau de primes communales, la première collecte gratuite d'encombrants ou encore un dossier spécial sur l'accueil des seniors et les activités spécifiques mises sur pied à leur intention par notre service de la Famille. Sans oublier l'important investissement consacré à l'installation de caméras fixes et mobiles afin de lutter contre les incivilités.

Je vous en souhaite une bonne lecture, et, surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Benjamin HOUET
Bourgmestre



5G : Soumagne demande la suspension de la procédure.....	5
Centralisation des services : merci pour votre participation !	5
Créer du lien social et accompagner nos aînés	7
Accueil des seniors.....	8
Le basket-ball.....	11
Action parapluies	12
Consommons local grâce au chèque Solidarité	12
Zoning de Tignée : les constructions avancent !	13
Des espaces publics agréables pour tous : la mission du plan vert.....	14
Un plus pour l'écologie et votre portefeuille	16
« L'école dehors », une autre façon d'aborder l'enseignement	17
Halte aux dépôts sauvages !.....	18
Ici commence la mer, ne jetez rien dans les avaloirs !	18
Consom'acteur.....	19
Souma'Kids 2021 : appel aux animateurs.....	21
Salut l'artiste !.....	22

SOUMAG

Périodique trimestriel n° 20
Edition : déc. 2020, jan. et fév. 2021
Prochaine parution : mars 2021
Disponible à la Maison communale et au format PDF sur notre site
www.soumagne.be

Editeur responsable

Administration communale
Avenue de la Coopération 38
4630 Soumagne
soumag@soumagne.be

Label PEFC

SOUMAG est imprimé sur du papier issu d'une forêt durable et certifié par le label « PEFC ».
www.pefc.be





LA PASSERINETTE
centre de soins résidentiels



Maison de repos et de soins - Court séjour

Rue des Deux Tilleuls 69 - 4630 Soumagne
04 377 43 92 - direction@passerinette.be
www.srliving.be

La Résidence la Passerinette offre un environnement familial et vous propose de nombreux services et activités.
N'hésitez pas à consulter notre page facebook pour les découvrir !



Brasserie Benoît Peerboom Sprl

Bières - Eaux - Limonades - Vins - Spiritueux

Livraison aux particuliers, à l'horeca et festivités
Location de buvettes et matériel

Rue Reux, 66
B-4633 MELEN

Tél./Fax. **04-377 65 49**
GSM **0497/633 390**

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE | FERRONNERIE
CHAUDRONNERIE | TÔLERIE | CINTRAGE



Rue Campagne, n°6
4633 Soumagne

Tél. 04 377 38 87
info@ateliersarseni.be



RÉFRIGÉRATION - CLIMATISATION - HVAC - POMPES À CHALEUR

Thierry DAMBIERMONT GÉRANT



Tél. 04 358 15 59 - GSM 0496 54 25 67 - 0475 55 25 68
10, voie de Liège - 4630 Soumagne
dbm.dambiermont@skynet.be - www.dbmrefrigeration.be



ouvert le dimanche
toute la journée

Spécialiste du confort de vos nuits

FERMÉ LE MARDI

Avenue de la Résistance 370

MICHEROUX

Tél. 04 377 49 36 - lepetitronfleur.be

FUNERAILLES DEJENEFFE

Entreprise familiale

agrée par toutes les compagnies d'assurances décès (Dela, Corona, Axa, ...).

Funérariums climatisés et salles de
réception à votre disposition à :

- Soumagne, 216 av de la Résistance,
- Romsée, 13, rue Emile Vandervelde,
- Robermont (salons au crématorium),



NOUVEAU à Soumagne:
PARKING PRIVÉ
avec accès de plain-pied.

Tél. 04.377.10.61 24h/24

www.dejeneffe.be

5G : SOUMAGNE DEMANDE LA SUSPENSION DE LA PROCÉDURE

La 5G, c'est quoi ?

La technologie 5G succède aux technologies mobiles précédentes : la 2G (appels mobiles et SMS), la 3G (internet mobile) et la 4G (internet mobile rapide).

Les opérateurs de téléphonie sont libres d'utiliser l'une ou l'autre de ces technologies pour autant qu'ils disposent des droits d'utilisation.

L'objectif de la 5G est de garantir un niveau plus élevé d'efficacité énergétique en diminuant l'énergie requise pour traiter une unité de donnée ce qui permettra de connecter davantage d'objets différents.

En 2016, l'Europe a adopté un plan d'actions avec pour objectif de lancer des services 5G dans tous les états membres pour la fin 2020.

Un calendrier a ainsi été adopté au niveau européen, basé sur des bandes de fréquences à libérer ou déjà utilisées par les autres technologies mobiles.

Les droits d'utilisation pour les nouvelles bandes de fréquence doivent être mis aux enchères avant le 31 décembre 2020.

Et concrètement en Belgique ?

L'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) a mené une enquête publique, du 23 mars au 21 avril 2020 concernant l'octroi de licences pour le lancement d'une phase importante de la 5G.



Soumagne s'y oppose

Lors du conseil communal du 5 octobre, le conseil communal a officiellement affirmé son opposition au déploiement de la 5G sur le territoire communal sous réserve de l'obtention d'études démontrant l'absence d'impact sur la santé publique et sur le plan environnemental. Elle réclame également une information claire et transparente sur le sujet.

PARTICIPATION CITOYENNE

CENTRALISATION DES SERVICES : MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Il y a plusieurs semaines, nous vous invitons à répondre à cette question dans le cadre d'un programme de consultation citoyenne axé autour de la réhabilitation de deux importants bâtiments de notre patrimoine : les anciennes usines de Mineral Product et de la Coopérative.

Et vous avez été nombreux à vous exprimer ! Toutes les propositions ont été soigneusement examinées et seront intégrées dans les discussions que nous menons pour l'aménagement de nos futurs services communaux et par communaux centralisés sur un même site.

Fonctionnement des services :

- Prévoir des plages d'ouverture des services plus larges
- Favoriser la digitalisation des documents et investir dans les nouvelles technologies pour accélérer le traitement des dossiers et aussi pour ne plus devoir se déplacer physiquement à l'administration
- Mettre en place un accueil plus grand, vé-

ritable nœud central des bâtiments pour orienter les citoyens

- La centralisation devra permettre d'améliorer la communication entre les services, ce qui entraînera un gain de temps dans le traitement des dossiers

Mobilité :

- Nécessité d'investir dans l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes d'enfants
- Nécessité de prévoir du parking pour les voitures, pour les PMR et pour les vélos et encourager les modes de mobilité douce
- Nécessité de prévoir une signalisation extérieure et intérieure afin que les citoyens s'orientent facilement
- Déterminer des axes de circulation distincts pour les visiteurs et les véhicules d'intervention

Patrimoine :

- 90% des répondants sont favorables à une centralisation
- Nécessité de réfléchir à un projet de revalorisation de l'actuelle Maison communale
- Permettre aux artisans/entreprises locales d'être partie prenante du projet
- Volonté de préserver le patrimoine historique de la commune mais questionnement

par rapport aux coûts de rénovation du bâtiment et à l'amélioration de ses performances énergétiques

Environnement de travail :

- Aménager des espaces verts autour des bâtiments pour embellir le cadre et ainsi créer un véritable lieu d'échange
- Sécurisation des espaces intérieurs et extérieurs
- Favoriser le bien-être des travailleurs en aménageant des espaces fonctionnels avec du matériel performant

Espaces et services :

- Aménager une réelle salle des mariages mais aussi des espaces de réunions et/ou d'expositions et des salles au caractère polyvalent, mais aussi des espaces de stockage
- Intérêt marqué pour l'aménagement d'une bibliothèque plus spacieuse
- Soutenir les associations, les starters et les jeunes par la mise à disposition d'espaces de travail équipés

Gestion de l'énergie :

- Privilégier l'énergie verte et l'atteinte d'objectifs environnementaux (éclairage intelligent, zéro déchet, zéro plastique, ...)



Belle Chez Flo
Coiffure Dames - Hommes - Enfants

Facebook icon

Brushing 10€
Coupe Brushing 20€
Colo Coupe Brushing 35€
Autres services disponibles (voir en salon)

Mercredi et Samedi : Avec et sans RDV
Férié et en soirée 7j/7 : Sur RDV

+32 479 859 066
16 Rue Campagne - 4633 Melen



Bulles de Soins

Centre de médecine anti-âge et d'esthétique
Medical Jet System • Epilation définitive • Lash lifting
Injection de toxine botulique et d'acide hyaluronique
Et bien d'autres soins...

Avenue de la Coopération 6/1 • 4630 Soumagne
0493 327 330
www.bullesdesoins.be

Facebook icon



SINCE 1977
Nirfalise
Solar nrij

CHAUFFAGE / SANITAIRE / POMPES À CHALEUR
SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE
SOLAIRE THERMIQUE

www.solarnrij.be **Tél. 04 264 01 06**

Chaussée de Wégimont, 73 - 4630 Soumagne



La Plume
Restaurant - Pizzeria

Le restaurant est ouvert 7 jours / 7, tous les jours de l'année.

La Plume s'emporte..
Notre carte dans son entièreté et aussi à déguster chez vous, entre amis ou au bureau (uniquement par téléphone)

- Terrasse d'été en jardin
- Véranda chauffée
- Salle gratuite pour banquet

Ouvert du **lundi au jeudi, les dimanches** et les **jours fériés** de 11h45 à 14h30 et de 17h à 22h, **le vendredi et le samedi** de 11h45 à 14h30 et de 17h à 23h.

RUE DE L'EGALITE, 476 - SOUMAGNE • **04 377 52 37**
☎ 04 377 52 40 • www.laplume.be • info@laplume.be

Facebook icon



LA BONBONNIÈRE DEVIENT LA MAISON DU TERROIR ET DÉMÉNAGE POUR MIEUX VOUS SERVIR
106 RUE DE HEUSEUX À SOUMAGNE (FACE AUX ETS ALARM MUST)

MADE IN
LA BONBONNIÈRE
SOUMAGNE
C'EST BON, C'EST WALLON

★ EPICERIE FINE
★ CONFISERIES
★ ARTISANALES



La Maison du TERROIR

Bon Cadeau

EGALEMENT VENTE EN LIGNE LAMAISONDUTERROIR.ONLINE

0491 15 82 13 HORAIRES JEUDI VENDREDI SAMEDI DE 16H A 20H OU SUR RDV

Facebook icon



SERVICE DE LA FAMILLE

CRÉER DU LIEN SOCIAL ET ACCOMPAGNER NOS ÂÎNÉS

Au 1^{er} novembre, notre commune comptait 5.639 personnes âgées de + de 55 ans, âge que



l'on prend généralement comme référence pour parler des « seniors ».

Le service communal de la famille a pour mission, notamment de mettre en place plusieurs activités dédiées à nos aînés. Objectifs : permettre de créer du lien social et de favoriser les échanges entre eux. Depuis un an, c'est Joanne BRONSART qui gère ce service qui propose notamment des excursions pour les personnes à mobilité réduite sur une journée. La dernière en date a emmené les participants à la découverte de l'Abbaye de Maredsous et du pittoresque marché de Noël de Namur. Chaque année, les seniors ont aussi l'occasion de se retrouver lors de la traditionnelle « fête des aînés » ou encore lors de l'incontournable séjour organisé à la mer du Nord afin de faire le plein d'iode et de bons moments en toute convivialité.

Des activités plus ponctuelles sont aussi organisées en collaboration avec le conseil com-



munal consultatif des seniors, comme par exemple les ateliers Mobitic qui offrent l'opportunité aux participants de se familiariser avec l'utilisation du smartphone.

L'année 2020 a été fortement perturbée en raison des conditions sanitaires et certaines activités n'ont pu avoir lieu... Dès que cela sera à nouveau possible, nous vous en informerons.

Service de la famille

T. 04 345 90 91

famille@soumagne.be

LIEUX D'ACCUEIL

Lorsque l'on devient senior, des problèmes de santé peuvent rendre la vie en autonomie compliquée et la recherche d'une place dans une maison de repos et de soins s'impose alors. A Soumagne, trois résidences permettent de passer le cap en toute sérénité.

La Résidence les Aquarelles

La Résidence est entourée de champs, ce qui amène un calme et une sérénité au sein de cette maison de repos. Des balades aux alentours sont accessibles et offrent une vue magnifique sur la nature environnante. Des bancs et une belle terrasse sont installés à l'entrée de l'établissement pour que les pensionnaires profitent du beau temps ainsi que de la vue tout en leur procurant bien-être et apaisement.

L'équipe de soins pluridisciplinaire veille à ce que tous les pensionnaires reçoivent les soins et l'attention qu'ils méritent. L'établissement accueille des personnes âgées valides, semi-valides ou dépendantes, orientées ou non mais est aussi accessible aux personnes démentes et grabataires.

La volonté de l'équipe est qu'à son arrivée, le résident se sente « comme chez lui » en mettant l'accent sur la réalisation d'un véritable projet de vie en impliquant la famille du résident. Chaque personne âgée a eu une vie sociale, professionnelle et amoureuse et il doit être accueilli avec tout son bagage de vie.

De multiples activités sont mises sur pied pour offrir une prise en charge continue du résident, auxquelles chacun est libre de participer ou

non. Une « salle de bain Snoezelen » a été spécialement aménagée avec une baignoire ergonomique mais aussi une décoration spécifique et de la musique pour permettre de prendre un bain relaxant.

Un conseil Restauration qui a lieu une fois par mois. Celui-ci permet à chaque résident de s'exprimer sur la nourriture servie dans la maison de repos et de donner des idées pour d'autres recettes plus adaptées à ses envies. Un conseil des Résidents permet aussi à tout un chacun de faire part de ses plaintes ou ses souhaits en rapport avec le fonctionnement de la Résidence. C'est un temps de parole et d'écoute où chacun peut s'exprimer en toute liberté. Il permet d'instaurer au sein de la maison de repos une dynamique de communication.



La Résidence les Aquarelles

Maison de Repos et de Soins et hébergement en maison de repos pour personnes âgées (MRPA)

Capacité : 59 lits

Rue Raffay, 111 à 4630 Soumagne

Direction : Sarah RENAUX

T. 087 26 85 07

La Passerinette

Installée depuis 1990 sur notre commune, la Passerinette propose un accueil professionnel et personnalisé pour les seniors valides ainsi que pour les personnes nécessitant des soins quotidiens.

Elle est agencée en trois parties : « la Passerinette », « la Chancelière » et « le Jardin de Solmania ». Dans chacune de ces structures, se trouvent des espaces communs tels qu'une salle à manger, un salon, un bureau infirmier. Une cafétéria, une brasserie et un espace d'accueil complètent les lieux de rencontres possibles.



Afin de respecter les régimes alimentaires de tous les résidents, les repas sont réalisés sur place par une diététicienne.

Sous la direction de Madame Shirley LECLERCQ, la directrice de l'établissement, une équipe pluridisciplinaire de plus de 80 colla-

borateurs est au service des résidents en permanence : infirmier·e·s, assistante sociale, aides-soignant·e·s, logopèdes, ergothérapeute, kinésithérapeutes, neuropsychologues, personnel d'hôtellerie, de maintenance et d'entretien...

Toute l'équipe a la volonté d'améliorer les conditions de vie des résidents en leur proposant des activités susceptibles de leur rendre autonomie et joie de vivre. Mais aussi de répondre aux besoins psychologiques fondamentaux qui sont : le contrôle sur sa vie, favoriser l'engagement dans des activités et redonner une place en lien avec leurs valeurs. Un potager et un parcours sensoriel ont également été créés et les petits animaux de compagnie sont également les bienvenus.

Le personnel est également formé à la philosophie « SENIOR MONTESSORI » qui propose une technique d'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs, basée sur la méthode « Maria MONTESSORI » déjà utilisée dans le monde scolaire éducatif. Les valeurs fondatrices de cette approche correspondent à celles sur lesquelles s'est construit le projet de vie institutionnel de la Résidence. Cette forme d'accompagnement invite à poser un regard différent sur la personne malade en ne la confondant pas avec les troubles qu'elle présente. Avec ce nouveau regard, le personnel de la Passerinette va s'intéresser de près à l'environnement des habitants, en cherchant à ajuster celui-ci à leurs besoins plutôt qu'en visant l'inverse.

Ce mode d'action va avoir pour objectifs de permettre aux personnes d'interagir positivement

dans un milieu adapté et de réinvestir un rôle social dans leur communauté en s'engageant dans des activités correspondant à leurs possibilités.



Plus qu'une méthode, les travaux de Maria MONTESSORI proposent une philosophie de vie, une culture relationnelle faite de postures d'altérité et d'empathie pour jusqu'à la mort accompagner la vie.

La Passerinette

Maison de repos et de soins
Capacité : 133 lits
Rue des Deux Tilleuls 69 à 4630 Soumagne
Direction
Shirley LECLERCQ
Responsable des admissions
Sophie DECROOS
T. 04 377 43 92

Le Conseil Consultatif Communal des Seniors

Le CCCS (Conseil Consultatif Communal des Seniors) est un peu le pendant de notre Conseil Communal mais dédié aux seniors et Personnes à mobilité réduite de notre commune. Ce dernier se réunit une fois par mois pour donner son avis sur les politiques à destination des aînés et personnes à mobilité réduite (PMR) mises en place. Ils peuvent ainsi faire part de leur opinion, remarques, appréhensions, ...

Son objectif premier est donc de relayer et intégrer les besoins des habitants qu'ils représentent au niveau communal afin de mettre en place les mesures adéquates. Les membres profitent également de ces moments de par-



tage pour prévoir certaines animations et/ou divertissements à destination des aînés et PMR. Enfin, ces rencontres sont aussi un lieu de rassemblement et de convivialité où les membres ont chaque fois plaisir à se retrouver et échanger. Le CCCS est géré par la responsable du service de la Famille, Madame Joanne BRONSART, n'hésitez pas à la contacter si vous aviez des questions à ce sujet.

Composition du CCCS

Présidente

WERNER Liliane

Vice-présidentes

LERUTH Irène et HENVAUX Christiane

Membres

BIOT Chantal, BONNIVER Yvette, COLSON Georges, DAVISTER Michelle, DEPUIS Gilberte, DETHIER François, DEWANDRE Marie-Jeanne, DUPREZ Gerhard, ERNOTTE Marie-Josée, HOMBLEU Raymond, IAROVENCO Claude, LAMBERTZ Christelle, LARBUISSON Suzanne, MASSART Guillaume, ORTMANS Arlette, RASKIN Francis et THONNARD Jean

Membre honoraire

SZUKALA Georges

La Résidence de Wégimont

Installée depuis un peu plus de 2 ans à Soumagne, dans un cadre bucolique situé en face du domaine de Wégimont, la résidence de Wégimont fait partie du groupe Sérénitas. L'équipe pluridisciplinaire est composée de 44 personnes : direction, personnel administratif, infirmier·e, aides-soignant·e-s, personnel d'animation et paramédical, éducatrices spécialisées, personnel de cuisine, d'entretien et de maintenance.

L'objectif de toute l'équipe est de proposer des animations et projets en adéquation avec les désirs et besoins et objectifs thérapeutiques des résidents en veillant au maintien de leur autonomie et de leur bien-être. En effet, l'arrivée dans une maison de repos pour une personne âgée est un grand changement qui est souvent vécu comme une perte d'autonomie.

Cette entrée est soit acceptée ou vécue comme une contrainte. Le résident va devoir faire le « deuil de son ancienne vie » raison pour laquelle il est important de tout mettre en place pour qu'il se sente bien lors de cette entrée.

Les espaces de rencontre et de convivialité entre les résidents et les familles sont favorisés avec une belle cafétéria, une terrasse et un potager thérapeutique notamment, permettant de s'oxygéner en étant en contact avec la nature.

La philosophie de la résidence s'articule autour de valeurs fortes telles que : le maintien de l'autonomie, des soins de qualité, la communication

avec les familles, le travail en toute transparence et bienveillance tout en préservant le côté familial et humain dans une vie communautaire harmonieuse.

Nous en avons déjà parlé, les animations constituent un axe fort de l'accueil, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Mais elles sont toujours organisées selon les souhaits des résidents : activités musicales, organisation de spectacles,



activités multigénérationnelles (avec les écoles maternelles), rédaction d'un magazine dans lequel les résidents sont auteurs ou encore participation au conseil des Résidents.

Et durant ce confinement, afin de rester en contact avec les familles, le personnel organise des séances whatsapp ou encore de courtes vidéos.

La Résidence de Wégimont

Maison de repos et de soins
Capacité : 83 lits (une partie banalisée de 68 lits et un espace sécurisé de 15 lits)
Rue Pont Al Planche 31 à 4630 Soumagne
Direction
Sophie EVELETTE
T. 04 221 70 40

Services à l'écoute des Seniors

Le service « pensions et allocations d'handicap » du CPAS propose également une aide et une écoute pour toute question relative aux droits en matière de pension ou d'allocation d'handicap. Souvent, les procédures ne sont pas évidentes à activer et c'est pourquoi Lucia D'AMATO est là pour vous accompagner. N'hésitez pas à la contacter.

Lucia D'AMATO - T. 04 345 94 94
ld@cpasdesoumagne.be

Besoin d'écoute, d'aide, de conseils ? Ne restez pas seuls, des services sont à votre disposition :

- **Ligne 96 du CPAS de Soumagne**
Permanence téléphonique
de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h

pour toute personne se sentant seule ou isolée - T. 04 345 94 96

- **Service de la Famille** - T. 04 345 90 91
- **Permanence sociale du CPAS (sur RDV)**
T. 04 345 94 94
- **Repas à domicile** - T. 04 345 94 94
- **Service de la santé mentale (SSM)**
Permanence téléphonique de soutien psychologique et social - T. 04 377 46 65
- **Respect seniors** - T. 0800 30 330
- **Prévention suicide** - T. 0800 32 123
- **Senoah ASBL** : vous écoute, vous informe et vous conseille dans la recherche d'un lieu de vie adapté, allant du domicile à l'entrée en maison de repos en passant par les résidences-services et les habitats alternatifs - T. 081 22 85 98
- **Ligue Alzheimer** - T. 0800 15 225

- **Télé-accueil** - T. 107
- **Covid-19 Wallonie - Urgence sociale**
1718 (pour toute question relative à votre situation professionnelle, vos crédits, votre logement...)
- **Besoin d'aide à domicile ?**
Savez-vous que des services d'aides familiales, d'infirmières et de gardes à domicile ou encore de location de matériel existent ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès du numéro vert seniors ou après du service social de votre mutualité, ils pourront vous renseigner !
- **Numéro vert seniors**
Pour toutes les questions relatives aux conseils et aides aux seniors
T. 0800 16 210
seniors@spw.wallonie.be



CM Parcs & Jardins

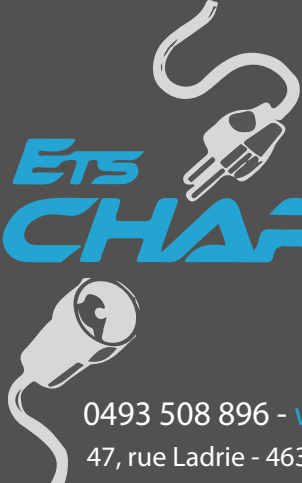
SRL

Aménagement extérieur

- Création de jardins et d'espaces verts
- Entretien des espaces verts
- Réalisation de terrasses et allées
- Installation de clôtures et portails
- Élagage et abattage d'arbres
- Terrassement

Soumagne - ☎ 0498 494 269 - www.cmparcsjardins.be





ETS CHARLIER - ELEC

Electricité générale
Chauffage électrique

0493 508 896 - www.charlierelecsprl.be
47, rue Ladrie - 4630 SOUMAGNE

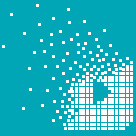




Jean & Pierre
Construction

RÉNOVATION
TRANSFORMATION
CONSTRUCTION
TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE

JEAN PALM
0495/ 54 01 63
PIERRE PALM
0495/ 53 40 89
info@jeanetpierreconstruction.be



uni média

EDITIONS | MULTIMEDIA

Est désormais multimédia! 100%

vous désirez insérer une publicité dans ce média ?

☎ 0497 53 63 44 ✉ d.lacroix@uni-media.be




Garage POUMAY JEAN-MARIE

Rue de l'Institut, 68 - 4632 Cerexhe-Heuseux
Tél : 04 387 41 33 - Fax : 04 387 43 12





MICHEL PAQUAY

PEINTURE DÉCORATION • ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

🏠 Rue de la Chapelle, 117
4630 Micheroux (Soumagne)

@ michel_paquay@hotmail.com

🌐 www.michelpaquay.be

☎ 0475/291.400

☎ 04/377.21.22

☎ 04/377.22.23



VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE MÉTIER.

VM SECURITE

🔊 Alarme intrusion & incendie

📹 Vidéo surveillance

🏠 Domotique

🔑 Contrôle d'accès

0496/ 128 478 • 04/377 88 00

www.vmsecurite.be • vanwers.hugues@vmsecurite.be
Rue Frumhy 34 - 4671 Barchon

Agréé : MI-BZ 20153603 et INCERT A0055



LE BASKET-BALL

Un peu d'histoire

C'est un professeur d'éducation physique aux Etats-Unis, James NAISMITH, qui invente le basket-ball en 1891 dans son collège du Massachusetts. Son idée : développer un sport d'intérieur afin de maintenir la condition physique de ses élèves durant l'hiver et entre les saisons de football américain et de baseball.

Il souhaite leur trouver une activité où les contacts physiques sont restreints afin d'éviter les risques de blessures. Il reprend pour cela les bases d'un ancien jeu de balle maya (le pok-ta-pok) qui sera rebaptisé « basket-ball », ce qui signifie littéralement en anglais « ballon panier ». Il est d'abord pratiqué avec un ballon de football avant l'arrivée du ballon brun que l'on connaît.

Le sport devient rapidement populaire et se développe dans les universités et les écoles en Amérique du Nord puis dans le reste du monde.

A 56 ans, joueur et entraîneur des jeunes



Didier PARENT est membre du club depuis ses débuts. Surnommé affectueusement « papy » au sein du club, il en est le joueur doyen (sa place : distributeur) et assure par ailleurs l'entraînement de l'équipe des 8-10 ans. Fort de son expérience de plus de 45 ans en tant que joueur de basket, deux fois par semaine, il apprend aux jeunes les bases de la discipline, en sachant que les règles de jeu et la durée du match sont adaptées en fonction de l'âge. Pas facile pour les petits bouts de s'y retrouver dans les règles très particulières du « marcher », du « temps dans la raquette », de « l'attaque en triangle » ou encore d'assimiler tous les termes techniques... le « dunk », ce ne sera pas encore pour tout de suite !



La fédération internationale de basket-ball est créée en 1932 et le sport est inscrit pour la première fois aux Jeux Olympiques de 1936 de Berlin pour les hommes et en 1976, lors des Jeux Olympiques de Montréal, pour les dames.

Le BC Soumagne : une ambiance familiale

En octobre 2020, le club entamera sa sixième année d'existence. D'abord avec les équipes fanion (hommes et femmes ; à partir de 2020, uniquement les hommes) et depuis trois saisons avec les jeunes. L'objectif du club, qui revendique son caractère familial, est de permettre à ses membres de s'amuser tout en prenant du bon temps dans la pratique de son sport. Vous l'aurez compris, la notion de plaisir est centrale dans l'esprit des dirigeants.

Un staff d'expérience

Et pour être attractif auprès des joueurs, le club s'est adjoint les services d'Hubert GILLOTAY, ancien joueur professionnel et qui est depuis plusieurs années entraîneur de niveau 3 (niveau le plus élevé en Belgique).

Son ambition, en tant que coach de l'équipe fanion Messieurs, pour sa première année en qualité d'entraîneur à Soumagne, est la montée en P3. Pour les trois équipes de jeunes, 3-6 ans, 8-10 ans et 10-12 ans, il assurera, aux côtés des entraîneurs, le rôle de directeur technique. Assurément un plus pour pouvoir offrir aux membres du club une formation de qualité et espérer d'ici quelques années pouvoir compter de nombreux Soumagnards dans l'équipe fanion.

Un sport très complet

On qualifie fréquemment le basket de sport complet car il nécessite une bonne coordination motrice, un maniement de balle rapide mais aussi une bonne vision tactique du jeu notamment dans le chef du distributeur. Une excellente condition physique est également primordiale, explosivité et endurance sont nécessaires et c'est pourquoi les équipes comptent généralement douze joueurs afin de pouvoir effectuer plusieurs remplacements tout au long du match. Les cinq joueurs qui débute le match sur le terrain font partie du « cinq majeur ». Que ce soit en attaque ou en défense, chaque joueur joue à un poste précis, désigné par un numéro. Vous souhaitez rejoindre le club ?

BC Soumagne

bcsoumagne@gmail.com

Le saviez-vous ?

C'est un fait, les joueurs de basket sont généralement très grands... Ce fut le cas du Roumain Gheorge MURESAN, 2m35 (7'7") qui est le plus grand joueur à avoir foulé un parquet de la NBA. Il choisit de prendre le numéro 77 en référence à sa taille.

1m60, c'est la taille du plus petit joueur de l'histoire de la NBA. Il est américain, il s'agit de Tyrone CURTIS BOGUES, dit Muggsy BOGUES qui a arpenté les parquets dans les années 90 et qui évoluait en qualité de distributeur. Sa taille ne l'a pas empêché d'obtenir le meilleur pourcentage aux tirs à 3 points en playoff avec 85,7 % en 1997.

ACTION PARAPLUIES

La commune a pensé à vous pour vous permettre d'attendre, au sec, dans les files d'attente devant les commerces !

Les mesures sanitaires actuelles ne permettant plus aux clients de patienter dans les magasins, des files d'attente se forment sur le trottoir. Si la situation n'a pas posé trop de problème lors des beaux jours, il n'en sera pas de même à l'entrée de l'hiver avec ses traditionnelles intempéries...

C'est ainsi qu'est née l'idée de mettre à la disposition des commerces qui en feront la demande, des parapluies logotés « commune de Soumagne » à l'entrée de leurs magasins, pour les clients distraits qui auraient oublié leur parapluie à la maison...

Cela évitera aussi aux commerçants de devoir installer des tonnelles qui pourraient s'envoler rapidement et qui, de plus, pourraient empiéter sur les emplacements de parking.



Dans le respect strict des gestes barrière pour assurer la sécurité et la santé de tous, il sera obligatoire de se désinfecter les mains avant

l'utilisation des parapluies, ce qui permettra aux clients d'avoir les mains désinfectées avant d'utiliser les clinches de porte...

SOLIDARITÉ

CONSOMMONS LOCAL GRÂCE AU CHÈQUE SOLIDARITÉ

C'est un fait : la crise actuelle du Covid19 a fortement impacté l'économie et l'activité commerciale en particulier. C'est pourquoi la commune a souhaité, au travers de son chèque Solidarité, soutenir et dynamiser la reprise économique locale.

L'objectif est d'inciter les habitants de notre commune à « consommer local » en leur donnant un coup de pouce via une augmentation de leur pouvoir d'achat, notamment pour leurs achats de fin d'année.

Le principe du chèque Solidarité est simple : chaque habitant, domicilié à Soumagne au 1er novembre 2020, a la possibilité d'acheter, au prix de 10 euros, un chèque solidarité qui lui permettra de faire des achats auprès des commerces participants à l'action pour un montant de 15 euros.

Concrètement, la commune vous offre 5 euros par chèque à dépenser chez vos commerçants locaux préférés.

Les citoyens peuvent acheter les chèques Solidarité, pour l'ensemble de leur ménage, à partir du 1^{er} décembre 2020 jusqu'au 1^{er} mars 2021.

Le chèque est échangeable, jusqu'au 31 mai 2021, chez tous les commerçants qui s'inscriront à l'action (liste des commerces participants sur notre site www.soumagne.be), à l'exception

des surfaces commerciales alimentaires de + de 400 m², des magasins franchisés et des titulaires d'une profession libérale.

Les chèques peuvent être achetés à l'administration communale ou en ligne via une société distributrice.

Plus d'informations : www.boncado.be





AIR'NB SPRL
Import-export en matériel électronique



ELI AUTOMATION SPRL
Automation, informatique industrielle,
électricité bâtiment, tertiaire, industrielle



INFINI SPRL
Sonorisation et
éclairage

BELLY COLOR SA
Fourniture B2B et
transformation de
peinture

ZONING DE TIGNÉE : LES CONSTRUCTIONS AVANCENT !

Directement connecté à l'autoroute E40, le parc d'activités économiques mixte de Barchon-Tignée s'étend sur une surface de 13 ha (soit plus de 24 terrains de football) sur les communes de Blegny et de Soumagne.

C'est un parc qui est dédié aux entreprises artisanales, de distribution, de recherche mais aussi aux petites industries. Il répond à une demande importante d'entreprises qui ont besoin de grands espaces de stockage et d'un accès rapide à l'autoroute en vue de leur important charroi.

Plusieurs permis ont déjà été octroyés et les constructions avancent à grands pas. Certaines entreprises sont déjà en activité depuis plusieurs mois, ce qui est le cas de Belly Color (peintures) SA, Infini SPRL (matériel technique) et Ecotal SPRL (photovoltaïque).

A terme, l'ensemble de ces entreprises devraient générer plus de 200 emplois, assurément une bonne nouvelle pour notre économie locale !



YRICA SPRL
Entreprise d'électricité, de régulation et
automation spécialisée dans la régulation
et l'automation des systèmes HVAC
et des bâtiments



PREFAB CONCEPT SRL
Production de blocs en béton
préfabriqués



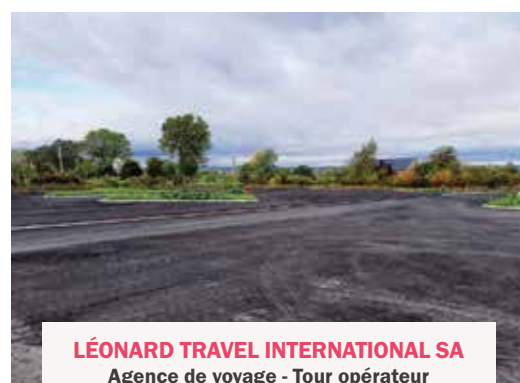
COVAMEN SPRL
Menuiserie



PREFAB CONCEPT SRL
Centrale à béton



ECOTAL SPRL
Développement en énergie
renouvelable, global solution



LÉONARD TRAVEL INTERNATIONAL SA
Agence de voyage - Tour opérateur
Location d'autocars

DES ESPACES PUBLICS AGRÉABLES POUR TOUS : LA MISSION DU PLAN VERT

Notre service technique emploie une cinquantaine d'ouvriers répartis dans 4 grands secteurs : l'entretien des espaces verts, la réfection des voiries et trottoirs, l'entretien des bâtiments communaux et le service des fossoyeurs.

Dans ce numéro et les 3 suivants, nous vous présenterons le travail quotidien de ces agents et débuterons par le service chargé de l'entretien des espaces verts, appelé communément « le plan vert ». Ce service, renforcé les mois d'été par des travailleurs saisonniers, compte pas moins de 19 ouvriers, dont les formations de base sont bien différentes. C'est pourquoi la volonté est d'investir dans la formation continuée de ces agents afin de leur permettre d'assurer leurs missions quotidiennes. Ainsi, ils peuvent suivre des formations telles que tronçonnage, grimpeur-élagueur, aménagement d'espaces publics, sécurité (utilisation de nacelles) et premiers secours.

Leur quotidien

Les missions du plan vert sont très variées en fonction des périodes de l'année, des conditions climatiques et de la politique menée quant à la valorisation et à la réalisation d'espaces verts. Depuis plusieurs mois, l'objectif est de réaliser des plantations esthétiques et utiles pour la biodiversité qui présentent un fort intérêt biologique et écologique. Ils privilégient également les essences et types d'arbres plus adaptés au climat de notre région (châtaigniers, noyers, ...) ce qui permet une meilleure durée de vie et intégration dans le milieu naturel. L'objectif est de planter, chaque année, 50 arbres dans l'espace public. Rien que sur la place de la Gare, ce seront

110 arbres qui seront plantés pour renforcer le cadre verdoyant et convivial de la place.

Un planning bien chargé

Sans être exhaustif, voici la liste des tâches quotidiennes des agents du plan vert :

- Entretien annuel des chemins des 7 balades de Soumagne
- Entretien des cités et des venelles attenantes



Entretien des promenades balisées

(environ un hectare de terrains où il faut réaliser les tontes et le débroussaillage)

- Fléautage des talus
- Entretien des filets d'eau
- Entretien des parterres existants et création de nouveaux aménagements notamment dans les lotissements
- Création et entretien de prairies fleuries, de

parterres Maya et mellifères

- Plantations de haies
- Entretien des rond points (sortie d'autoroute N3, Labouxhe, Delhaize, cité local 80, petite fournée et zoning SPI+ à Tignée)
- Confection de 200 vasques de fleurs pour embellir les différents quartiers et arrosage
- Elagage annuel des arbres (environ 1500 sur les 4000 arbres que compte la commune)
- Abattage des arbres du domaine public ou privé qui présentent un caractère dangereux pour la circulation sur la voie publique



Elagage



Entretien des cités et des venelles attenantes



Entretien des parterres existants et création de nouveaux aménagements

PORTRAIT

Serge, un passionné de marche

Serge BUELENS aura 60 ans fin de cette année. Depuis bientôt 2 ans, après une carrière de plus de 35 ans dans le bâtiment, il a rejoint l'équipe du plan vert où il est le titulaire incontesté et incontestable du Glutton.

Dès son arrivée, sa bonne humeur, sa gentillesse et sa joie de vivre en ont fait un collègue très apprécié mais aussi un bien sympathique ambassadeur de notre commune lors de ses rencontres quotidiennes avec les citoyens.

Chaque jour il parcourt pas moins de 10 kilomètres pour rendre les espaces publics, parcs, trottoirs, plus propres et accueillants car malheureusement, l'incivisme de certains est encore un réel fléau...

Un bel exemple de reconversion professionnelle, au service des citoyens !



Tronçonnage

- Distribution des sacs poubelles jaunes dans les commerces
- Tonte des terrains de football
- Pose de clôtures dans les écoles et entretien des espaces verts autour (tontes et débroussaillage)

- Entretien des berges et cours d'eau
- Vidange des poubelles publiques, ce qui nécessite l'affectation de 2 hommes à temps plein par semaine durant toute l'année. Pour cela, le service dispose d'un compacteur qui, associé à notre glutton, un aspirateur électrique qui sillonne quotidiennement les endroits moins accessibles avec le compacteur, récoltent, ensemble, plus de 95 tonnes de déchets par an

Vous l'aurez compris, ces missions de base remplissent bien toutes les journées de travail et malgré tout, le staff technique doit encore affecter en moyenne 2 hommes, un jour par

semaine, pour ramasser et évacuer les quelques 40 tonnes de déchets sauvages abandonnés dans la nature... Pendant que ces hommes doivent ramasser ces déchets, ils ne peuvent pas



Compacteur



Entretien des cours d'eau



Balayeuse

être affectés à leurs missions au service de la collectivité et de l'amélioration du cadre de vie.

UN PLUS POUR L'ÉCOLOGIE ET VOTRE PORTEFEUILLE

LA PRIME « AUDIT ÉNERGIE »

Saviez-vous que 45% des maisons unifamiliales présentent toujours de très faibles performances énergétiques, labels F et G, sur une



échelle allant de A++ à G ? Il y a donc sans conteste un énorme potentiel d'économie d'énergie à exploiter ! Un logement sain et bien isolé, c'est essentiel. Avant d'entamer des travaux dans une habitation, l'idéal est de faire réaliser un audit logement par un auditeur agréé par la Wallonie. Un moyen de connaître les points faibles du logement et d'identifier les travaux à réaliser prioritairement afin d'améliorer le confort et la santé des habitants et de diminuer les consommations d'énergie. Pour pouvoir bénéficier du régime des primes habitation (travaux d'amélioration d'un logement et/ou économiseurs d'énergie) en vigueur, il est nécessaire de faire réaliser un audit préalable du logement. Celui-ci peut porter aussi bien sur les habitations unifamiliales que sur les immeubles à appartements et les appartements. Cet audit a un coût avoisinant les 1.000 euros.

Intervention de 330 euros max.

Soucieuse d'encourager les habitants à investir dans des travaux durables d'amélioration de leur logement, en vue d'effectuer des économies d'énergie mais aussi de diminuer l'impact des émissions de CO2 sur la planète, la Commune de Soumagne propose un incitant financier complémentaire à la Wallonie pour encourager ses citoyens dans cette démarche.

Conditions :

- Le logement audité doit être situé sur le territoire de Soumagne
- Le montant de la prime est fixé à 50% du montant de la prime régionale avec un maximum de 330 euros
- La prime est accordée pour les audits réa-

lisés entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2020

- La prime est limitée à trois logements par propriétaire et par année

La prime sera toujours d'application pour les audits réalisés en 2021. Tous les détails de la procédure et la liste des documents à fournir sur www.soumagne.be, rubrique « Énergie/climat ».

Service du logement

T. 04 377 98 02 - logement@soumagne.be

Service de l'énergie

T. 04 377 97 78 - energie@soumagne.be

LA PRIME « COUCHES LAVABLES »

L'objectif de cette prime est de soutenir les parents dans l'achat de couches lavables. Ce type de couches présente de nombreux avantages pour la protection de l'environnement. En effet, leur utilisation permet de réduire de manière significative la production de déchets non dégradables mais aussi l'utilisation des ressources



naturelles (eau) et l'utilisation de produits chimiques (savon). Des études ont démontré, qu'au final, les couches lavables coûtent moins cher que les couches jetables mais contrairement aux couches jetables dont le coût est étalé dans le temps, les couches lavables nécessitent une grosse dépense dès la naissance de l'enfant. Cet investissement peut donc constituer un frein pour certaines familles, d'où la volonté de la commune de favoriser cette mesure environnementale par un incitant financier.

Intervention de 125 euros max.

Toutes les familles domiciliées sur la commune de Soumagne peuvent solliciter une prime, pour chaque enfant, entre la naissance et l'âge de 2 ans et demi. Le montant de la prime est fixé à 50% des factures d'achat des couches lavables avec un maximum de 125 euros. Tous les détails de la procédure et la liste des documents à fournir sur www.soumagne.be, rubrique « Gérer ses déchets »

Service de l'environnement

T. 04 377 97 72 - environnement@soumagne.be

STOP aux incivilités

Malheureusement, nous constatons bien trop souvent des dépôts clandestins déposés aux 4 coins de la commune. Cet incivisme doit être condamné et c'est pourquoi la commune a décidé d'investir un budget de plus de 41.000 euros pour l'achat et l'installation de caméras fixes et mobiles.

Ainsi, le site des anciennes usines de Mineral product, de la Coopérative, le centre sportif et la place de la Gare seront entièrement sous surveillance (36 caméras) ce qui nous permettra de dissuader ou à tout le moins d'identifier les auteurs de ces incivilités.



En complément, 6 caméras de type chasse, c'est-à-dire qui se déclenchent lorsqu'un mouvement est enregistré seront placées à différents endroits stratégiques de la commune.

Nous avons par ailleurs rentré un appel à projet afin d'obtenir un financement complémentaire pour en acquérir des supplémentaires. Conformément à la loi, l'emplacement et la finalité de ces caméras ont été communiqués à la police et nous avons sollicité et obtenu toutes les autorisations légales pour le placement, le visionnage et le traitement des images.



« L'ÉCOLE DEHORS », UNE AUTRE FAÇON D'ABORDER L'ENSEIGNEMENT

Le principe ? Passer une demi-journée par semaine pour les maternelles et une demi-journée toutes les deux semaines pour les primaires... à l'extérieur !



Ce projet est né de la volonté des enseignantes de l'école communale d'Evegnée. Cette école a la chance d'être nichée au cœur d'espaces verts qui offrent de multiples avantages : pouvoir respirer le grand air, jouer et observer la nature qui l'entoure. Et les enseignantes ont déci-

dé d'exploiter au maximum cet environnement naturel afin d'offrir aux enfants l'opportunité de vivre des moments apaisés, en groupe, hors des espaces traditionnels et parfois étriés



des classes. C'est une évidence : la nature a un pouvoir apaisant, regorge de beautés et permet de vivre des expériences sensorielles, émotionnelles et sociales primordiales pour l'épa-

nouissement de l'enfant. Et c'est précisément tout cela que les enseignantes veulent faire découvrir à leurs élèves : prendre conscience de leur interdépendance avec la nature et de leur place dans le monde, s'en émerveiller et développer la confiance en soi. Les comporte-



ments observés permettront aussi aux enseignantes de mieux cerner les personnalités et facettes de leurs élèves. Le tout en favorisant des concepts tels que la liberté, l'émerveillement, l'autonomie, l'observation, le ressenti et la vie en groupe. Et pour renforcer ce caractère intimiste et cocoon, un abri a été construit par les enfants et leurs enseignantes.

Les écoles communales
www.ecsoumagne.be

SÉCURITÉ

Adapter sa vitesse pour la sécurité de tous

A l'occasion de la rentrée scolaire, les services de police ont mené une action « rentrée paisible » aux abords des écoles. Celle-ci a duré 2 semaines et s'est déroulée en 2 phases : la première semaine a été consacrée à la sensibi-

lisation et la seconde, à la répression. Le non-respect de la vitesse dans les zones 30 est un gros point noir du bilan de cette opération. En effet, sur 1.700 voitures contrôlées, 243 étaient en infraction avec une vitesse maximale enregistrée à 76 km/h... 11 conducteurs se sont également vus retirer leur permis immédiatement. Quant aux camions contrôlés dans ces mêmes zones, la moitié était en infraction avec une vitesse maximale enregistrée à 52 km/h !

Pourquoi est-il primordial de respecter ces zones 30 ?

Tous les abords d'écoles et d'établissements à caractère éducatif (les académies de musique par exemple), sont placés en zone 30. La raison se trouve dans les statistiques : 75% des enfants accidentés le sont dans une zone comprise jusqu'à 300 mètres autour d'une école, 46% en tant que passagers de véhicules motorisés, 33% en tant que piétons et 21% en tant que cyclistes. C'est pourquoi le concept « abords des écoles » où la vitesse est limitée à 30 km/h a été introduit dans le code de la route. Un piéton a 95% de chances de survie à

30 km/h mais uniquement 53% à une vitesse de 50 km/h. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Une zone 30, c'est quoi ?

Il s'agit d'une zone constituée d'une ou plusieurs voies publiques ou parties de voies publiques incluant un accès à une école et dont le début et la fin sont délimités par des signaux. Cette zone permet de diminuer considérablement le nombre et la gravité des accidents car à vitesse réduite, le temps de réaction et la distance de freinage sont diminués. La zone 30 contribue également à atténuer le bruit dans les quartiers puisque ses aménagements réduisent à la fois la vitesse, et dans certains cas, l'intensité du trafic de transit. Saviez-vous que diminuer sa vitesse de 10 km/h permettait de réduire la pollution sonore de 8% ?

Une vitesse modérée facilite la cohabitation : dans une zone 30, la rue n'est plus uniquement un lieu de passage mais redevient un lieu de vie à caractère plus humain. Respectez-les, il en va de notre sécurité à tous !



HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

De plus en plus fréquemment, nous observons des dépôts sauvages de déchets aux quatre coins de notre commune. Au-delà des conséquences désastreuses pour l'environnement, ceux-ci constituent une atteinte au respect du cadre de vie partagé et peut créer un sentiment d'insécurité.

De plus, l'enlèvement de tous ces dépôts est extrêmement chronophage pour les services techniques communaux et les empêche de se consacrer à leurs tâches habituelles. Les frais d'enlèvement des objets déposés et une amende pouvant aller de 50 à 100.000 euros (sanction fondée sur les articles D160 §2 et D167 §1-2° du code de l'environnement) seront à la charge du contrevenant.

Pour cela, notre commune dispose de deux agents constatateurs qui traquent les moindres indices afin de pouvoir identifier les auteurs de ces incivilités. Notre commune a également fait le choix d'équiper les endroits sensibles de caméras fixes et mobiles afin d'appliquer une tolérance zéro à ce sujet (voir article p. 16).

De même, nous vous rappelons que les poubelles publiques ne peuvent, en aucun cas, être utilisées pour vous débarrasser de vos détritus



ménagés ! Elles servent exclusivement pour le dépôt de menus objets utilisés par les passants ainsi que pour les déjections canines.

Le fait d'y déposer des déchets provenant de l'activité normale des ménages constitue dès lors une infraction. Puisqu'un citoyen averti en vaut deux, voici quelques extraits de notre Code de Police vous informant des sanctions encourues par les contrevenants.

Article 132 – dépôts sauvages

« Il est interdit de déposer, de déverser, de jeter ou d'abandonner sur le domaine public (y compris les cours d'eau) ou sur un terrain situé en bordure du domaine public et/ou visible de celui-ci tout objet ou substance qui est de nature à porter atteinte à la propreté publique, à l'environnement et à l'esthétique générale des lieux. »

Article 135 – Poubelles publiques

SANCTION fondée sur l'article 60 du Décret

du 6 février 2014 relatif à la voirie communale

Sans préjudice des mesures d'office, une amende administrative d'un minimum de 50 euros et d'un maximum de 1.000 euros pourra être appliquée aux personnes, dès seize ans, qui ne respectent pas les dispositions du présent article.

Constatation à transmettre au Procureur du Roi

Conformément à l'article 62 du Décret relatif à la voirie communale, la constatation des faits prévus par le présent article, par ailleurs incriminés par l'article 60 dudit Décret, doit être communiquée au Procureur du Roi qui dispose d'un délai de deux mois pour informer le fonctionnaire sanctionnateur communal qu'il a décidé de poursuivre pénalement. A défaut, les faits pourront faire l'objet d'une sanction administrative.

ICI COMMENCE LA MER, NE JETEZ RIEN DANS LES AVALOIRS !

C'est un geste malheureusement facile : certaines personnes ont encore tendance à jeter n'importe quoi dans les évier, les toilettes, la rue, ou directement dans l'avaloir du caniveau. Mégots de cigarette, masques, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments, ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques : lorsque ces déchets et substances nocives atteignent les stations d'épuration, celles-ci voient leur fonctionnement perturbé, ce qui diminue alors leur efficacité. Et lorsque les eaux usées et les eaux pluviales ne sont pas envoyées vers une station d'épuration, ces polluants rejoignent directement les cours d'eau, pour terminer leur course dans la mer et enfin dans les océans...

Ce type de comportement est à bannir !

La conscientisation du grand public est donc primordiale pour lutter contre ces incivilités.

Pour ce faire et afin de rappeler les bons gestes à prendre, ici « à l'intérieur des terres », les Contrats de Rivière de Wallonie se sont associés à la SPGE, avec le concours des communes, pour diffuser largement le message « Ici commence la mer. Ne jetez rien ! » sur le terrain.

1.100 pavés « macarons » émaillés sont en cours de placement partout en Wallonie aux abords de certains avaloirs stratégiques.

C'est ainsi que plusieurs pavés, tels que représentés sur l'image ci-contre, seront placés à proximité d'avaloirs sur

le territoire de la Commune de Soumagne. Ils rappellent ainsi le lien avec la mer, même si elle est loin... »



RECYCLAGE

Collecte des encombrants par la Ressourcerie du Pays de Liège

Lors du conseil communal du 26 octobre, le règlement-redevance sur la collecte des déchets encombrants ménagers, voté le 21 octobre 2019, a été modifié et plus particulièrement l'article 4. A partir du 1^{er} janvier 2021, la première collecte du ménage, limitée à 3 m³ sera gratuite. La redevance de 30 euros par collecte ne sera donc appliquée qu'à partir de la 2^e demande !

Pour rappel, on entend par déchets encombrants ménagers, les déchets dont la taille ne permet pas l'évacuation dans les récipients de collecte.

La Ressourcerie du Pays de Liège

T. 04 220 20 00

www.ressourcerieliege.be



ENVIRONNEMENT

Collecte des déchets, les bons gestes à adopter

Les sacs poubelles payants (sacs beiges pour les déchets résiduels, sacs bleus pour les PMC et sacs transparents pour les emballages en plastique souple) sont collectés selon un programme préétabli, repris dans le calendrier Intradel des collectes. Pour rappel, ces sacs doivent être sortis le jour de l'enlèvement avant 6 heures ou la veille après 18 heures. Il est important de bien respecter cette règle et de ne pas se fier à un horaire « habituel ». En effet, la tournée du collecteur peut être modifiée d'une semaine à l'autre. Tout sac présenté après 6 heures et non collecté devra être rentré, afin de ne pas encombrer le trottoir ou l'accotement. Il devra ensuite être ressorti lors de la collecte suivante. Vous faciliterez ainsi le travail des collecteurs et participerez à un cadre de vie agréable.



RECYCLAGE

Intradel : l'apport journalier autorisé a doublé

Dorénavant, vous pouvez apporter jusqu'à 2 m³ par jour au recyparc, tous matériaux confondus. Ce nouvel apport journalier permet d'apporter « plus » de ressources en une fois tout en conservant les quotas annuels.

Les avantages qui ressortent de cette mesure sont la diminution du nombre de visites, la réduction de l'impact environnemental et la réduction des files au recyparc.



ECOLOGIE

CONSOM'ACTEUR

Le gaspillage alimentaire : un gros problème de société

Même si le compostage permet de rendre les matières organiques à la terre, il n'en reste pas moins que ce gaspillage engendre une perte d'énergie et d'argent. Le CO2 nécessaire à la production de ces produits jetés est considérable.

Pourquoi ces produits finissent-ils au compost ? Sont-ils devenus inconsommables car ils ont été oubliés ? Achetés ou produits en trop grande quantité ? Mal conservés ? Sont-ils de mauvaise qualité ?

Etre organisé pour moins gaspiller

Tout d'abord, un frigo bien organisé permet de voir clairement ce qu'il contient. Chaque étage du frigo a une température sensiblement différente qui permet d'accueillir divers produits :

les viandes et poissons seront réservés dans la zone la plus froide (0 à 2°C), ensuite les plats cuisinés occuperont la zone suivante (3°C), puis les produits laitiers (4°C) et enfin les fruits et légumes dans un bac (7 à 8°C). Les produits surgelés seront maintenus à une température de -18°C.

Faire une liste des produits surgelés permet de mieux gérer le stock car les surgelés ont eux aussi une durée de consommation limitée : fruits et légumes 1 an, viande hachée 2 à 3 mois, viande en morceaux 6 mois, poisson et crustacés 3 à 4 mois, plats cuisinés 3 à 4 mois, pain 1 mois, fromage et beurre 3 mois.

Préparer le menu de la semaine permet d'anticiper les courses nécessaires sur base de ce qui est déjà en réserve. Pensez à gérer les restes afin d'éviter qu'ils ne finissent séchés dans le frigo. Si vous n'avez pas l'intention

de les finir pour un repas du lendemain (lunch par exemple), mieux vaut les congeler immédiatement pour qu'ils restent savoureux. Veillez également à congeler des portions adéquates.

Et n'oubliez pas qu'un frigo propre et un congélateur dégivré garantiront de bonnes conditions de conservation sans surconsommation d'électricité.

Bon appétit



Moulin Renard

Graineterie - Epicerie animalière

du ma. au ve.: 9h00-12h30 - 13h30-18h00 | sa.: 9h00 - 18h00
Fermé lundi, dimanche et jours fériés

04 377 10 01 - www.moulinrenard.be



**VENTE DE COMBUSTIBLES
DE CHAUFFAGE**



**ESTHÉTICIENNE
& PÉDICURE MÉDICALE**

Rue Rosa Luxembourg 66 - 4630 Soumagne

T. **0488/27.95.97**



@atelierbeautebyclairejetteur

www.atelierbeautebyclairejetteur.com



Les sujets suivants sont l'objet de vos préoccupations

- Entreprise générale
- Gestion et coordination de chantiers
- Planification et organisation de chantiers
- Suivi de travaux et chantiers
- Aide à la construction ou à la rénovation
- Certification PEB
- Audit énergétique
- Projet de lotissement ou de plan masse
- Création d'une nouvelle voirie
- Projet immobilier
- Expertise par contrôle caméra

Pensez **Gesticonstruct**,
une société sérieuse
à votre service

Gesticonstruct SPRL

GSM : 0479 29 16 01
info@gesticonstruct.be
Web : www.gesticonstruct.be

Au  de Soi

www.coeurdesoi.be

Gaëtane HASTIR

Thérapie corporelle

Massage détente • Séance Reiki

Rue de la Chapelle 123 • 4630 Micheroux

Tél. 0471 42 13 62

*Faites de chaque jour un tremplin pour remplir votre vie
d'aventure, de passion, d'énergie et de découvertes.*

20% de réduction sur le 1^{er} rendez-vous pris



BY WIDY ANGELO

MUSCULATION - CARDIO - FITNESS - SPINNING

VENTE DE PROTEINES...

Séance: 5€ par jour/Abonnement: 1 mois 45€ - Abonnement: 3 mois 120€/

Contrat 12 mois 35€ par mois

Face au Lidl Soumagne / Accès parking gratuit

Tél.: 04 387 66 09 - 0491 74 91 64 - www.bodyfit-center.be



**ARROSERIE
FORTEMPS
SOUMAGNE**

Aggrée toutes assurances - Travail rapide et soigné

Av. de la Résistance, 374
4630 Soumagne

04 377 18 92

0477 57 04 35



Verdin

Peinture et décoration – Intérieur et extérieur
Revêtement murs et sols – Patines et effets, moulures, ...

Philippe VERDIN

Rue des Pépinières 26A – 4632 Cerexhe-Heuseux

Atelier : rue du Centre 92 – Melen

Mobile : +32(0)475 61 94 45

Email : info@verdinpeinture.be – www.verdinpeinture.be

SOUMA'KIDS 2021 : APPEL AUX ANIMATEURS



Chaque année, le service de la jeunesse organise des plaines de jeux de vacances, « Souma'Kids », pendant les mois de juillet et août.

Les candidats animateurs doivent avoir au moins 18 ans au moment de leur engagement. Les candidats brevetés ou animateurs stagiaires seront engagés en priorité.

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre un formulaire de candidature entièrement complété (téléchargeable

sur soumagne.be ou à venir retirer au service de la jeunesse), une lettre de motivation et un CV avec photo, un fichier jeux (3 idées détaillées d'animations intérieures d'une heure et 3 idées détaillées d'animations extérieures d'une heure), une attestation de fréquentation des cours, un extrait de casier judiciaire (modèle 3), copie(s) de vos diplômes et/ou brevets (études, brevet d'animateur, formations complémentaires, brevet de secourisme, natation, ...).

Toutes les candidatures doivent être rentrées pour le 31 janvier 2021 au plus tard.

Nous vous rappelons que la formation d'animateur de centre de vacances est accessible durant les vacances scolaires et qu'elle est organisée par différents opérateurs. L'administration communale peut prendre en charge la moitié du coût de cette formation. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de notre service de la jeunesse.

Service de la jeunesse

T 04 377 97 79

jeunesse@soumagne.be



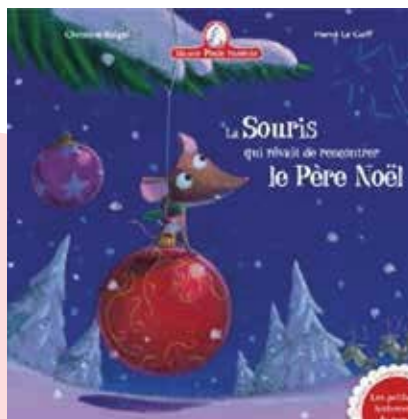
LECTURE

Des livres pour Saint Nicolas et Noël

Bientôt Noël... Cette jolie période de l'année où l'on ne songe plus au passé ni au futur mais rien qu'aux « présents » ! Voici quelques albums pour nos petits qui ont bien besoin de rêver.

Bibliomedia

T. 04 377 97 90 - bibliotheque@soumagne.be
www.bibliomedia.be



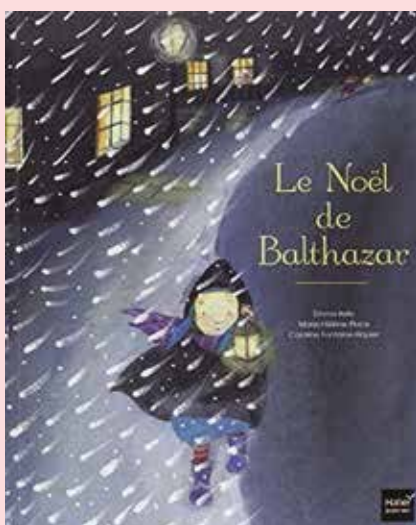
La souris qui rêvait de rencontrer le Père Noël

Pour Noël, comme cadeau, la souris voudrait rencontrer le petit papa Noël. Elle va se coucher tôt, mais à minuit, toujours pas l'ombre de la barbe à papa Noël. Tric trac troc, elle décide d'aller à sa rencontre.



Le Noël des jouets

Ce n'est pas juste ! se plaignait Victor, le clown à ressort, aux autres jouets de la maison... Le Père Noël apporte des cadeaux à tout le monde, sauf à nous ! Cette année-là, Victor décida de se transformer en Père Noël et de gâter ses amis...

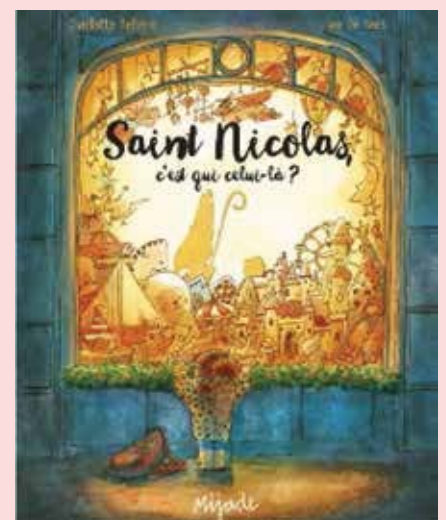


Le Noël de Balthazar

C'est la veille de Noël, Balthazar veut offrir un cadeau à Pépin, mais ses poches sont vides... Monsieur Merlin et son magasin enchanté vont l'aider. Un joli conte de Noël qui montre que ceux qui donnent reçoivent au centuple...

Saint Nicolas, c'est qui celui-là ?

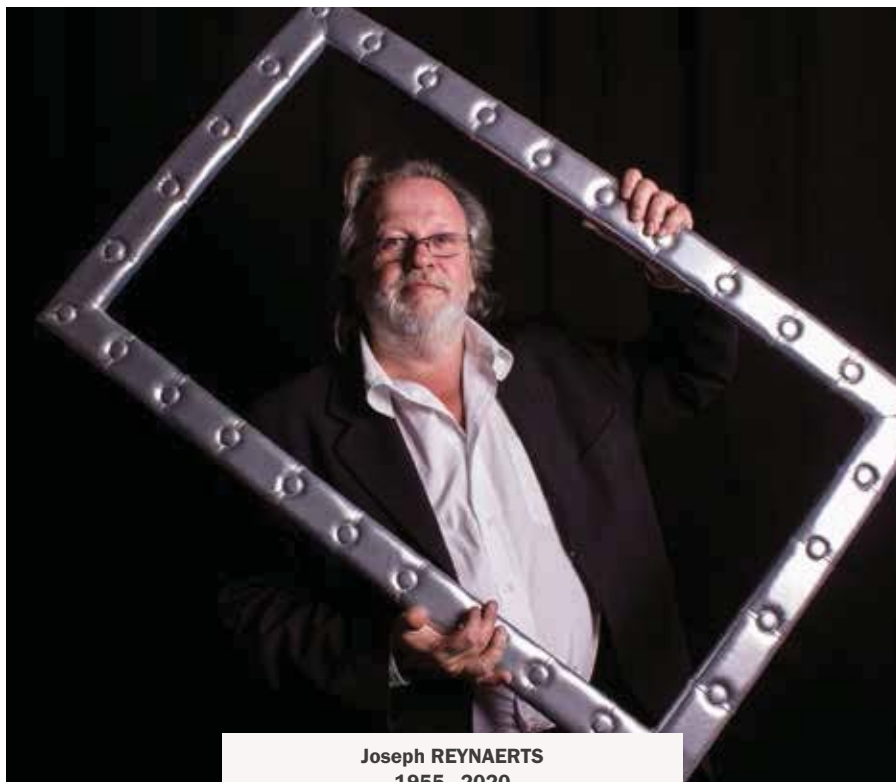
Antoine ne connaissait pas Saint-Nicolas. Malheureusement, il sait par contre qu'il n'est pas le plus sage des petits garçons. N'ayant aucune chance de recevoir de cadeau cette année, il décide d'aller se servir lui-même dans la pile de jouets que le grand Saint distribue au magasin. C'est alors qu'une grande main se referme sur son bras...



SALUT L'ARTISTE !

Nous avons appris avec une grande émotion et une profonde tristesse le décès du Directeur du Centre culturel de Soumagne, Monsieur Joseph REYNAERTS, touché par le coronavirus.

expositions... nombreuses sont les activités qui ont permis, depuis tant d'années, aux petits et grands de s'évader.



Joseph REYNAERTS
1955 - 2020
Directeur du Centre culturel de Soumagne

Toutes nos pensées sont bien entendu tournées vers sa famille et ses proches à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

Né en 1955, Joseph était le Directeur du Centre culturel depuis septembre 2008. Véritable visionnaire dans sa gestion des projets artistiques, il a contribué, avec l'ensemble des collaborateurs de son équipe, à faire du Centre culturel une institution renommée dans toute la région.



La culture joue un rôle essentiel dans nos vies et Joseph en fut un magnifique ambassadeur : petits-déjeuners de la culture, photo-club, théâtre amateur, musique, peinture, impro, lecture,

Auteur, compositeur et interprète, il avait représenté la Belgique lors du concours Eurovision de la chanson en 1988 avec le titre « Laissez briller le soleil ».

Il fut également Directeur-animateur du Centre culturel de Flémalle et occupa une place centrale dans la Coopération culturelle régionale liégeoise.

Mais Joseph était aussi et surtout un conjoint, un père, un ami, un collègue, un rêveur, un homme doté d'une belle sensibilité et d'un grand cœur.

Il disait souvent qu'il préférerait être dans la salle que dans son bureau. Il laisse désormais un grand vide derrière lui.

Salut l'artiste !

Le personnel et les élus communaux

MAISON COMMUNALE

Avenue de la Coopération 38 à 4630 Soumagne

T. 04 377 97 97 - F. 04 377 97 01

commune@soumagne.be

www.soumagne.be

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Service de la population

Permanence le samedi de 9 h. à 11 h 30

et tous les 1^{er} jeudis du mois de 16 h 30

à 18 h 30 sur rendez-vous.

Service de l'état civil

Des rendez-vous sont possibles en dehors des heures d'ouverture

Service de l'urbanisme

Mardi et mercredi de 8 h 30 à 11 h 30

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Horaires détaillés par services sur soumagne.be.

Fermetures

24 (PM), 25, 26 et 31 (PM) décembre 2020 (Noël)

1^{er} janvier 2021 (Nouvel an)

COLLÈGE COMMUNAL

Benjamin HOUET, bourgmestre

T. 04 377 97 54

benjamin.houet@soumagne.be

Peter BRAGARD, échevin

Finances et budget, développement économique, emploi, ...

M. 0494 29 81 72

peter.bragard@soumagne.be

Jean-Michel HAESEVOETS, échevin

Aménagement du territoire, mobilité, citoyenneté et gestion participative, ...

jean-michel.haesevoets@soumagne.be

Véronique DELMAL, échevine

Enseignement, officier de l'état civil, ...

veronique.delmal@soumagne.be

Yves TRILLET, échevin

Sport, jeunesse, culture,

NTIC et Smart City, ...

yves.trillet@soumagne.be

Michel MORDANT, échevin

Travaux, environnement et agriculture, tourisme, ...

M. 0479 01 82 20

michel.mordant@soumagne.be

Marielle THOMASSIN

Présidente du CPAS, famille, cohésion sociale, logement, ...

M. 0495 18 74 57

marielle.thomassin@soumagne.be

PHARMACIE DE MICHEROUX
 Rue Paul d'Andrimont 89 - 4630 MICHEROUX
 Tél. 04 377 91 00
 APB 627301

Fatigué, stressé, angoissé ?
 Demandez conseil à votre pharmacien...
 Nous vous aiderons également à renforcer vos défenses
 immunitaires et préparer votre organisme à lutter contre la
 grippe, les refroidissements, le covid...
 Nous sommes à votre écoute pour un conseil personnalisé !



LE CHALET
 FRITERIE - RESTAURANT

Rue de la Clef 41B
 4633 Melen
 04 377 22 47

Ouvert 7/7 de 11h30 à 23h
 sauf vendredi & samedi
 de 11h30 à 00h



En route vers une école durable !

- ✓ Tri des déchets
- ✓ Réduction de notre empreinte écologique
- ✓ Cantine durable
- ✓ Equipe "Eco team"
- ✓ Journée écologie



Enseignement général
 Enseignement technique
 Enseignement professionnel

L'humain au cœur de l'enseignement

Rue des Prairies, 30 - 4630 Soumagne
 04 377 10 00 - www.athenee-soumagne.be

HAVART
 Une flotte et un service complet

Rue de HEUSEUX, 42 - 4630 Micheroux | 04 377 37 54
 Fax 04 377 55 57 - info@havart.be | www.havart.be

Camions grues de 10 To à 150 To
 Grues électriques et élévateurs de 2 To à 22 To
 Transports exceptionnels Service d'escorte
 MANUTENTIONS GRUE POTAIN IGO 50
 DÉMÉNAGEMENT INDUSTRIEL
 STOCKAGE 15000 M2

Grue télescopique de 35 To à 250 To
 Tracteurs grues de 32 To à 150 To
 Grue sur chenilles

Retenez-nous sur Facebook

Ets. DIAS
 Transformations - Plafonnage

Fernando Dias Goncalves

Tél./Fax : 04 377 54 74 - GSM : 0477 741 904
 Amail : fernando.dias2611@gmail.com
 26 rue de Heuseux - 4630 Soumagne
 TVA : BE 0774 235 390
www.ets-dias.com

Vilife'S jobS
 SECRÉTAIRE INDÉPENDANTE

Rue Crèvecoeur 6 à 4650 HERVE
 087.67.55.44 - vilifesjobs@yahoo.fr
www.vilifesjobs.be

Vous êtes débordé par la paperasse?
 Nous collaborons avec vous pour gérer l'administratif
 de votre activité.
 Vous aurez ainsi l'esprit tranquille pour profiter
 pleinement de votre activité professionnelle.



Successeur G. Grosjean

Des funérailles dignes à prix raisonnables

Funérarium à Soumagne, Rue de l'Égalité, 28
Entrée et parking également par la rue Puits-Guillaume.

Salons séparés pour chaque famille avec son propre espace-cuisine.
Salles de réception.

Nous disposons également de deux funérariums,
à Blegny et à Saive ainsi que de salons
au crématorium de Robermont.

Contact :

24h/24 au 04 387 46 21

Remacle J-Ph

funeraillesremacle.be

Possibilité de différents types de contrat de prévoyance obsèques selon votre situation et votre budget.



Carrosserie
RENER
Mécanique

WWW.RENER.BE



Agée toutes marques
et toutes compagnies



Rue du Château d'eau, 2a - 4633 Soumagne (Melen)

www.rener.be - Tel : 087 39 86 19

f Carrosserie J.C. RENER sprl - carrosserie@rener.be

Tel : 087 31 76 12 - www.jcrrmotorhome.be

vacances@jcrrmotorhome.be - JCR Motorhome f

